

certaine inexactitude excusable que Dieu condescend dans sa providence à la liberté des hommes, agit en conséquence de cette liberté, coordonne ses actions avec les actes des êtres créés, afin de gouverner l'univers déchu en accomplissant sa volonté sans faire violence à la liberté des créatures. Donc le mystère caché avant tous les siècles en Dieu et manifesté par l'Église aux anges (Ep 3, 9-10), cette prédétermination immuable et éternelle de l'Incarnation a, en même temps, un certain caractère de contingence ; on pourrait presque dire qu'elle est occasionnelle, si cette expression n'impliquait l'idée de quelque chose d'imprévu.

Sans cesse Dieu « descend dans le monde » par les actes de sa providence, par son économie, qui veut dire littéralement « construction » ou « administration d'une maison ». Dans la « plénitude des temps », la Sagesse de Dieu agissant dans le monde en tant que force, énergie, providence, entrera dans le processus historique en tant que personne. La Sagesse hypostatique du Père « se construira une maison » – la chair très pure de la Vierge assumée par le Verbe. C'est ainsi que saint Philothée de Constantinople (XIV^e s.) interprète le texte des « Proverbes » (9, 1) : *Sapientia aedificavit sibi domum*²²⁹... « Le nom de la Mère de Dieu (Θεοτόκος) contient toute l'histoire de l'économie divine dans le monde », selon saint Jean Damascène²³⁰. « On peut se demander, dit saint Dimitri de Rostov (XVII^e s.), pourquoi le Verbe de Dieu tarda de descendre sur la terre et de s'incarner pour sauver l'humanité déchue. Mais avant le milieu du sixième millénaire depuis le péché d'Adam il ne se trouva point sur la terre une vierge pure non seulement de corps mais aussi d'esprit. Il n'y eut qu'une seule pareille, unique par sa pureté spirituelle et corporelle qui fut digne de devenir l'église et le temple du Saint-Esprit²³¹. » Tout le développement de l'Ancien Testament avec ses élections successives – élection de Noé, élection de la souche d'Abraham, élection du peuple d'Israël, élection de la tribu de Juda, élection de la maison de David –, la loi qui défendait la pureté du peuple de Dieu, les bénédictions des descendance élues, toute cette histoire sacrée apparaît comme un processus providentiel et messianique, comme une préparation du corps du Christ, de l'Église – milieu de l'union avec Dieu, et, avant tout, comme une préparation de Celle qui devait prêter sa nature humaine pour que le mystère de l'incarnation puisse se réaliser. Le dogme de l'immaculée Conception est étranger à la tradition orientale qui ne veut pas séparer la Sainte Vierge de la descendance d'Adam sur laquelle pèse la faute des premiers parents. Cependant le péché comme force agissante dans la nature, le péché comme impureté ne pouvait avoir lieu en Elle. Saint Grégoire Palamas, dans son homélie sur la Présentation au temple, explique cette sainteté de la Vierge par les purifications successives qui ont eu lieu dans la nature de ses ascendants, ainsi que dans sa propre nature dès le moment de sa conception²³². Elle était sainte non en vertu d'un privilège, d'une exemption de la destinée commune à toute l'humanité, mais parce qu'Elle a été gardée pure de toute atteinte du péché, ce qui n'excluait pas sa liberté. Au contraire, il s'agissait surtout de cette liberté, de la réponse humaine à la volonté de Dieu. Nicolas Cabasilas exprime cette idée dans son homélie sur l'Annonciation : « L'incarnation, dit-il, fut non seulement l'œuvre du Père, de sa Puissance et de son Esprit, mais aussi l'œuvre de la volonté et de la foi de la Vierge. Sans le consentement de l'immaculée, sans le concours de la foi, ce dessein était aussi irréalisable que sans l'intervention des trois Personnes divines Elles-mêmes. Ce n'est qu'après l'avoir instruite et persuadée que Dieu la prend pour Mère et lui emprunte la chair qu'Elle veut bien Lui prêter. De même qu'il s'incarnait volontairement, de même voulait-Il que sa Mère l'enfantât librement et de son plein gré²³³. » En la personne de la Vierge l'humanité a donné son consentement à ce que le Verbe se fasse chair et vienne habiter parmi les hommes, car, selon l'adage patristique, « si la volonté divine fut seule à créer l'homme, elle ne peut pas le sauver sans le concours de la volonté humaine ». La tragédie de la liberté se résout par les paroles *ecce ancilla Domini*.